

n° 6

février 2013

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

45 indicateurs



publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/6/

NOUVEAU

Version
numérique
interactive

Cet ouvrage est édité par
**Le ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche**
Sous-direction des systèmes
d'information et
études statistiques
1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directeur de la publication
Olivier Lefebvre

Rédacteur en chef
Emmanuel Weisenburger

Auteurs
Feres Belghith
Marc Bideault
Annie Bretagnolle
Luc Brière
Julien Calmand
Jean-Pierre Dalous

Catherine David
Aurélie Demongeot
Brigitte Dethare
Ghislaine Filliatreau
Samuel Fouquet
Joëlle Grille
Clément Guillo
Caroline Iannone
Christophe Jagers
Martine Jeljoul
Nadine Laïb
Simon Le Corgne
Béatrice Le Rhun
Nicolas Le Ru
Isabelle Maetz
Claude Malègue
Stéphane Montenache
François Musitelli
Claudette-Vincent Nisslé
Sylvaine Péan
Laurent Perrain
Pascale Poulet-Coulibando
Chris Roth

Marguerite Rudolf
Frédérique Sachwald
Fanny Thomas
Élise Verley

Conception graphique
Corinne Jadas

Impression
Ovation

Vente DEPP/DVE
61, 65, rue Dutot
75735 Paris cedex 15

Sommaire

enseignement supérieur

01	p 14	La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 16	La dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 18	L'aide sociale aux étudiants
04	p 20	Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR
05	p 22	les personnels non enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESR
06	p 24	Qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 26	La réussite au baccalauréat
08	p 28	Les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 30	L'accès à l'enseignement supérieur
10	p 32	Le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 34	La scolarisation dans l'enseignement supérieur
12	p 36	L'apprentissage dans le supérieur
13	p 38	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 40	La vie étudiante : fragilités psychologiques
15	p 42	La vie étudiante : transports et déplacements quotidien
16	p 44	La vie étudiante : le travail rémunéré
17	p 46	Parcours et réussite en STS, IUT et CPGE
18	p 48	Les parcours et la réussite à l'université
19	p 50	La formation continue dans l'enseignement supérieur
20	p 52	le niveau d'études de la population et des jeunes
21	p 54	le niveau d'études selon le milieu social
22	p 56	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
23	p 58	Le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
24	p 60	Les étudiants handicapés à l'université
25	p 62	la parité dans l'enseignement supérieur

recherche

26	p 64	Le financement et l'exécution de la R&D en France
27	p 66	les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
28	p 68	Le financement de la R&T par les collectivités territoriales
29	p 70	L'effort de recherche et développement en France
30	p 72	les dépenses intérieures de recherche et développement
31	p 74	Le financement des activités de recherche et développement
32	p 76	Le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
33	p 78	Les moyens humains de la recherche et développement
34	p 80	La formation par la recherche
35	p 82	Les dépenses de recherche dans les organismes publics
36	p 84	Les chercheurs en entreprise
37	p 86	Les Jeunes Entreprises Innovantes
38	p 88	La R&D en biotechnologie dans les entreprises
39	p 90	la R&D en développement de logiciels, en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
40	p 92	La recherche en environnement
41	p 94	La France dans l'espace européen de la recherche via sa participation au PCRD
42	p 96	Les publications scientifiques de la France
43	p 98	Le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
44	p 100	La production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
45	p102	La production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

Dans l'enseignement supérieur français, 288 500 étudiants sont de nationalité étrangère, soit 12,3 %. En dix ans, les étrangers ont contribué à la moitié de la croissance des effectifs. Sept sur dix étudient à l'université. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans les cursus Master (18,6 %) et Doctorat (41,3 %) qu'en Licence (11,3 %).

De 2001 à 2011, le nombre d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur français est passé de 196 800 à 288 500, progressant ainsi de 46,7 %. Cette croissance explique la moitié de la croissance totale des effectifs de l'enseignement supérieur : sans elle, le nombre total d'étudiants aurait augmenté de 4,3 % au lieu de 8,5 %. Le nombre d'étudiants étrangers augmente de 1,3 % en 2011 par rapport à 2010, à peine plus que le nombre total d'étudiants (1,2 %).

Sur cette décennie, la part des étrangers dans la population étudiante est passée de 9,1 % à 12,3 % (*graphique 01*). Cette hausse ne concerne pas les STS ni les CPGE, où la part des étrangers reste très faible (2,7 %), ni les IUT (6,4 %). C'est dans les écoles de commerce, les universités (filières générales et de santé) et les écoles d'ingénieur que la progression est la plus forte (entre 3 et 6 points). En 2011, ces formations se situent au-dessus de la moyenne avec un maximum de 15,9 % en université et jusqu'à 40 % en doctorat.

Sept étudiants étrangers sur dix sont inscrits à l'université (hors IUT), contre un peu plus d'un étudiant français sur deux (51,8 %). Dans les universités, près de 80 % des étudiants étrangers ne sont pas titulaires d'un baccalauréat français mais d'un titre équivalent, ce qui traduit l'attractivité des universités françaises sur les pays étrangers (*tableau 02*). Après avoir été en augmentation constante depuis la rentrée 1999 où elle était de 56,8 %, cette proportion stagne en 2011.

Les Africains représentent près de la moitié des étudiants étrangers (44 % en 2011), même si leur part a diminué de 6 points en neuf ans (*graphique 03*). Cette baisse tient principalement aux Marocains qui, tout en restant le premier contingent d'étrangers, voient leur poids passer de 16,4 % en 2002 à 11,3 % en 2011. La proportion d'Asiatiques augmente et les Chinois sont

désormais la deuxième nationalité la plus représentée avec 10,3 % des effectifs, contre 5,2 % en 2002. Leurs effectifs se stabilisent à la rentrée 2011 après plusieurs années de forte croissance.

Un quart des étrangers vient d'un pays du processus de Bologne.

À l'université, les étudiants étrangers sont davantage inscrits en cursus doctorat (12,1 % d'entre eux contre 3,1 % pour les Français) et master (43,2 % contre 33,8 %). Il existe cependant des différences selon leur origine géographique (*tableau 04*). Par exemple, plus de 15 % des étudiants asiatiques ou américains sont inscrits en cursus doctorat, contre moins de 11 % pour les étudiants africains (hors Maghreb).

Les choix de filières diffèrent entre les étudiants de nationalité française et les étudiants de nationalité étrangère et, parmi ceux-ci, selon la nationalité (*graphique 05*). Comme l'ensemble des étudiants à l'université, près d'un tiers des étudiants étrangers choisit la filière Lettres, Sciences humaines. C'est pour les filières Sciences économiques, AES et IUT que les différences sont les plus importantes : en 2011, 20,8 % des étudiants étrangers s'orientent vers la filière Sciences économiques, AES contre 11,8 % des étudiants français. Les étudiants en provenance du Maghreb choisissent autant les filières de santé que les étudiants de nationalité française (respectivement 14,2 % et 15,0 %), alors que les autres étrangers la choisissent peu. Ils privilégient aussi les sciences : plus d'un tiers des étudiants maghrébins sont inscrits en sciences contre un quart pour l'ensemble des étudiants étrangers. Enfin, plus de la moitié des étudiants américains s'inscrivent en Lettres, Sciences humaines et sociales contre moins d'un tiers pour l'ensemble des étrangers.

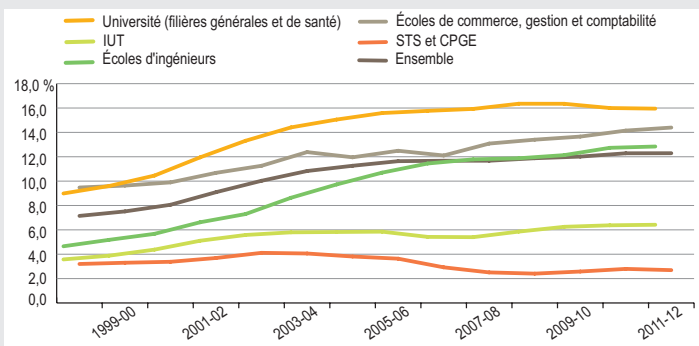
On peut distinguer la population des étrangers venus en France spécifiquement pour y suivre leurs études en ne considérant que les étudiants étrangers non titulaires du baccalauréat, inscrits via un titre admis en équivalence. Il s'agit d'une approximation dans la mesure où il est possible de passer le baccalauréat à l'étranger. Néanmoins, on ne peut isoler ces étudiants que sur le champ restreint des universités et non pour l'ensemble de l'enseignement supérieur.

Depuis 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans leur université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique qui l'ont été en 2010-2011. 17 écoles d'ingénieurs ont quitté le champ des universités en 2008-2009. En 2011, l'université de Lorraine est créée par fusion des universités de Metz et Nancy I et II, ainsi que de l'INPL. Elle acquiert le statut de grand établissement et sort du champ des universités.

Source : MESR-DGSIP/DGRI-SIES.
Champ : France métropolitaine + DOM.

01 Évolution de la proportion d'étrangers dans les principales formations de l'enseignement supérieur

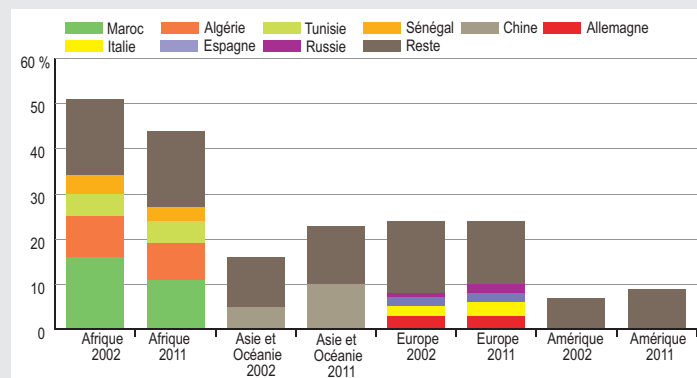
France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP.

03 Répartition des étudiants étrangers selon leur continent d'origine (en %)

France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP.

02 Évolution des effectifs d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités

France métropolitaine + DOM

	1985-1986	1990-1991	1995-1996	2000-2001	2006-2007	2007-2008	2008-2009 (1)	2009-2010 (2)	2010-2011	2011-2012
Effectifs	128 141	131 901	126 366	137 505	208 007	204 290	206 475	214 252	218 364	212 624
dont non bacheliers	79 487	84 990	74 746	83 987	160 701	159 368	162 687	169 896	173 761	167 759
Variation annuelle (%)					-0,7	-1,8	1,5 (2)	3,8	1,9	0,3 (3)
Proportion d'étudiants étrangers (%)	13,5	11,4	8,7	9,8	14,9	15,0	15,4	15,5	15,2	15,2

(1) Les effectifs ne comportent pas les étudiants inscrits dans les formations IUFM.

(2) L'évolution en 2008-2009 par rapport à 2007-2008 est calculée à champ constant, c'est-à-dire sans les étudiants d'IUFM et des écoles d'ingénieurs qui ont quitté le champ universitaire en 2008-2009.

(3) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en retirant des effectifs 2010-2011 les étudiants des établissements qui composent l'université de Lorraine (Voir ci-contre).

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP.

04 Répartition des étudiants dans les cursus universitaires selon leur continent d'origine en 2011 (en %)

France métropolitaine + DOM

Continent \ Cursus LMD	Licence	Master	Doctorat	Effectif
Français	63,2	33,8	3,1	1 187 763
Etrangers	44,7	43,2	12,1	212 624*
Europe	48,6	40,0	11,4	49 826
Maghreb	48,1	43,4	8,6	47 436
Afrique hors Maghreb	38,5	51,3	10,2	51 500
Asie-Océanie	44,7	38,3	17,1	45 917
Amérique	43,0	41,3	15,8	17 853
OCDE**	51,1	36,3	12,6	47 704
Processus de Bologne**	49,3	39,3	11,4	52 886

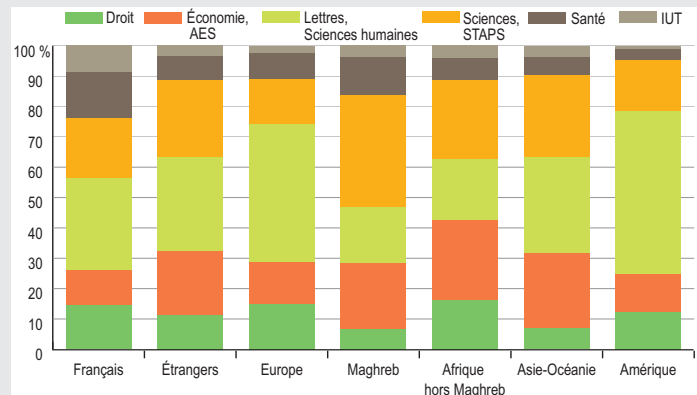
* On compte 92 étudiants sans nationalité, apatrides ou de nationalité non renseignée.

** Hors France

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

05 Répartition des étudiants dans les filières universitaires selon leur continent d'origine en 2011 (en %)

France métropolitaine + DOM



Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 45 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes
d'information et études statistiques
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05
DEPP/Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot – 75232 Paris CEDEX 15

16 €

DEPP 005 12 450
ISSN 1962-2546

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2013
ISBN 978-2-11-099374-8

